

Les corporations jouaient un grand rôle dans une élection et nous voyons qu'elles étaient parfaitement organisées, tout aussi bien que celles de nos jours. Les orfèvres, les ouvriers en bois, les charrons, les fruitiers, les boulangers, les marchands de volaille, les teinturiers, les pêcheurs, les parfumeurs, les taverniers, etc., etc., formaient de puissantes associations.

Presque toujours la corporation entière s'unissait en faveur du même candidat, cependant parfois elle restait neutre pendant longtemps et ce n'est qu'au dernier moment qu'on se décidait.

Les clubs exerçaient une grande influence et les ambitieux leur demandaient leurs suffrages. Parmi ces clubs figurent ceux des "joueurs de balle", des "bons buveurs", des "endormis", des "petits voleurs".

Des confréries représentaient l'élément religieux, tel qu'il pouvait exister dans une ville entièrement vouée au plaisir comme Pompéi. Leurs membres s'occupaient des élections et usaient de toute leur influence en faveur de leurs candidats.

Les agents parcouraient la ville et affichaient des inscriptions sur la porte des élections.

"Rufinus, lit-on sur la porte de celui-ci, nomme comme édile Popidius Secundus, cet excellent jeune homme, digne du peuple. Favorise-le ; à son tour, il votera pour toi."

"Proculus, vote pour Sabinus."

"Proculus, mets tous tes moyens en œuvre pour ton candidat."

Sur les murailles, on lisait aussi :

"Sabinus veillera sur le trésor public."

Et sur la porte d'un électeur hésitant :

"O Diadumeus, je suis certain que tu voteras pour Lucretius."

D'autres électeurs, partisans dévoués, ne craignaient pas de dire publiquement leur opinion, et écrivaient sur la porte de leur maison :

"Je vote pour Popidius Secundus avec plaisir."

Chaque candidat devait avoir vingt-cinq ans accomplis, être citoyen libre et posséder une fortune d'au moins cent mille sesterces (\$4,000 de notre monnaie). Il fallait aussi, pour reconnaître l'homme que l'on recevait, promettre une somme fixée par la loi et la verser avant d'entrer en charge pour les jeux publics et pour des travaux d'utilité communale.

On ne pensait pas alors à indemniser les échevins.

Les femmes apportaient dans la lutte toute l'ardeur de leur sexe

"Le jour des élections est enfin arrivé. Les noms des candidats avaient été affichés dans le Forum pendant trois jours de marché successifs, ainsi que le voulait la loi. Plusieurs d'entre eux se sont retirés dégoûtés de l'insuccès de leurs efforts."

Les curies—circonscriptions électorales—s'assemblent au Forum dans des enclos séparés par des planches, ou, plus simplement par des barrières. Le magistrat chargé de présider à l'élection lit la liste des noms des candidats. Il peut même, par un droit exorbitant, la compléter par des noms choisis par lui, si le nombre des citoyens se présentant librement ne lui paraît pas suffisant.

Chaque votant reçoit une tablette sur laquelle il doit écrire le nom de celui qu'il préfère.

A un signal donné, tous s'alignent et, par un passage en planches, ils pénètrent dans la salle de vote de leur curie et déposent leur vote dans une urne confiée à des inspecteurs choisis, en général, dans une autre curie, auxquels chaque candidat avait le droit d'adjoindre un inspecteur désigné par lui. Tous ces inspecteurs ceux nommés par le *collegium*, comme ceux

choisis par les candidats, prêtaient un serment solennel d'accomplir dûment les devoirs de leur charge et de compter exactement les votes émis.

Les bulletins comptés dans chaque curie, le président proclamait le résultat et les nouveaux élus n'avaient plus qu'à attendre le résultat.

En cas de partage égal des voix—et en cela la loi romaine était de beaucoup plus sage que la notre—le candidat marié l'emportait sur le célibataire, celui qui avait des enfants sur celui qui n'en avait pas. Le père qui avait le plus d'enfants était préféré. Si, par impossible, toutes ces conditions se trouvaient égales, le sort en décidait.

La loi française est beaucoup plus simple, c'est le plus âgé qui est élu.

Notre loi qui laisse à l'officier rapporteur le droit de vote prépondérant est dangereuse et laisse de la marge aux surprises, à l'intimidation et à la corruption.

Quoiqu'il en soit, le court résumé qui précède suffit pour donner une idée de ce qu'était une élection municipale, il y a près de deux mille ans, et, franchement je ne vois pas que notre manière d'agir diffère beaucoup de celle des Romains. Quelques modifications de détails, mais c'est là tout.

Le cens électoral, les promesses des candidats, la nomination de ceux-ci, le mode d'élection, la présence de représentants des candidats, les officiers rapporteurs, tout cela existait en l'an 79 avant la naissance du Christ, tout y était, jusqu'aux fraudes électorales, tant il est vrai qu'il n'y a pas grand chose de nouveau sous le soleil.

\* \* \* J'enjambe quatorze siècles pour trouver le mot de la fin.

On était en pleine guerre de cent ans, qui était le seul gagne pain de beaucoup d'aventuriers.

—Dieu vous donne la paix, monseigneur ! disaient un jour deux Frères mineurs à Jean Hawkwood.

—Dieu vous enlève vos aumônes, repartit le routier. Voulez-vous que Dieu me fasse mourir de faim ? Je vis de la guerre comme vous vivez d'aumônes.

Ce vieux soldat avait la répartie vive.

\* \* \* Une énormité trouvée dans un ouvrage qui a eu une certaine vogue :

"C'est durant l'année sanglante de 1793 que les domestiques français donnèrent l'exemple des plus nobles dévouements. On en vit un grand nombre qui, plutôt que de trahir leurs maîtres, se laissèrent guillotiner à leur place, et qui, les jours de calme revenus, reprirent silencieusement et respectueusement leur service."

On se demande si l'auteur n'avait pas lui-même perdu la tête.

### CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

La construction du chemin de fer de la baie d'Hudson est enfin décidée ; les travaux vont commencer bientôt et devront produire par an, 200 milles de voie ferrée.

\* \*

Le 27 février, un vaste incendie a détruit, à Halifax, une grande partie des hangars des quais, ainsi que les marchandises qu'ils contenaient. Les pertes dépassent un million de dollars.

Les officiers des différents bataillons de Montréal ont résolu de faire une démonstration extraordinaire en cette ville le 24 mai prochain, jour de la fête de la reine.

\* \*

On annonce que les élections générales auront lieu en mai prochain, après les semences, quand les chemins seront devenus beaux, et que les grands travaux du printemps seront terminés.

\* \*

On dit que M. le shérif Thibaudeau et M. Armstrong qui sont en Europe depuis quelques semaines dans l'intérêt de la construction du pont projeté entre Longueuil et Montréal ont pu trouver les deux millions voulus pour l'exécution de cette immense entreprise.

\* \*

Une dépêche de Paris à la *Post* annonce que M. François Coppée, le célèbre poète, se meurt d'une inflammation de poumons.

Louise Michel, l'anarchiste, est aussi gravement malade et l'on pense qu'elle ne tardera pas à mourir.

\* \*

Les derniers tremblements de terre ayant fortement ébranlé le Parthenon et le temple de Thésie, à Athènes, la Société Archéologique de cette ville s'est adressée à toutes les sociétés sœurs du monde pour l'aider à rassembler la somme de \$200,000 nécessaire pour conserver ces glorieux souvenirs de la Grèce antique.

\* \*

La santé de la reine d'Angleterre s'affaiblit graduellement depuis quelque temps : quelques-uns parlent de son abdication prochaine en faveur du prince de Galles, mais d'autres, au contraire, prétendent que la reine bien que raiblé au physique, jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles, et ne songe nullement à abdiquer.

\* \*

Nos lecteurs ont déjà appris, par les journaux quotidiens, l'affreuse tragédie de la manufacture de coton de Valleyfield. Un jeune homme nommé Shortis a tué à coup de revolver MM. John Loy, fils du maire de Valleyfield, Maxime Lebœuf et blessé à mort Hugh Wilson, tous employés de la manufacture, pour s'emparer de \$25,000 qui se trouvaient dans la voûte de l'établissement. Le meurtrier a été arrêté, mais s'est renfermé jusqu'ici dans le plus profond mutisme. Nous donnerons plus tard des détails sur cette terrible affaire.

\* \*

Le mois de février s'est terminé d'une façon tragique pour MM. Laprés et Lavigner les photographes bien connus des lecteurs du *MONDE ILLUSTRÉ*. Vers midi, le 28 février, une bouteille d'éther ayant fait explosion dans l'atelier, le feu se communiqua rapidement à la chambre de pose. Les pompiers appelés en toute hâte, maîtrisèrent rapidement l'incendie. M. Laprés qui travaillait alors dans son atelier a été gravement brûlé à la figure et sera obligé de garder la chambre pendant quelques jours.

\* \*

Le Lundi gras, au soir, il y avait foule à la salle académique du Gesù, où avait lieu la soirée de charité organisée au profit de la Saint-Vincent de Paul de l'Immaculée Conception.

Chant, déclamation, musique, comédie, tout a été mis en œuvre pour rendre le souvenir de cette soirée ineffaçable dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. "Les 37 sous de M. Montaudoin, comédie en 2 actes a été rendue avec un entrain et une verve magnifiques.

L'orchestre Sainte-Cécile, composé de seize jeunes filles, sous la direction de Mlle E. Tétrault, a exécuté, sur guitare et mandoline, de jolis morceaux de musique. Mlle Franchère et M. N. Hébert ont accompagné au piano M. J. Saucier et Mlle C. Marié.

Il serait à souhaiter que cette demoiselle, qui possède une voix magnifique et un réel talent, puisse aller en Europe perfectionner l'un et l'autre ; nos artistes sont si rares, que nous devrions faire des efforts pour aider ceux qui promettent un si brillant avenir. Espérons que tous ceux qui sont soucieux du développement des beaux-arts en notre pays comprendront cette vérité et prendront les moyens d'envoyer au Conservatoire cette jeune artiste dont les débuts promettent tant pour les jours futurs.